

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Représenter la musique : écritures, enregistrements, transcriptions
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en ethnomusicologie - . . -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	120
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
À l'issue du cours, l'étudiant-e est capable de : ○ Situer différentes formes d'écriture, de notation et de représentation de la musique dans leurs contextes historiques, culturels, épistémologiques et méthodologiques. ○ Examiner les effets des systèmes de notation et de représentation graphique sur la compréhension, la transmission et la diversité des pratiques musicales, y compris dans des contextes fondés sur l'oralité, la variation ou l'improvisation. ○ Comparer, sélectionner et mobiliser différents modes de transcription et de modélisation graphique adaptés à l'analyse de situations musicales spécifiques, en s'appuyant sur des exemples issus de la littérature ethnomusicologique et de de différents terrains d'observation. ○ Structurer et réaliser un travail personnel de documentation, de transcription, de modélisation graphique et d'analyse d'un fait musical choisi, en explicitant les choix	

méthodologiques effectués et en communiquant les résultats de manière claire et argumentée dans une présentation orale académique.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Cours ex-cathedra	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e interne Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Patrik Dasen	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026

Instance de validation	Coordination de l'enseignement
------------------------	--------------------------------